



This pdf is a digital offprint of your contribution in

**Life, Death, and Coming of Age in Antiquity: Individual Rites of Passage in the Ancient Near East and its Surroundings.** *Vivre, grandir et mourir dans l'antiquité : rites de passage individuels au Proche-Orient ancien et ses environs.* Edited by A. Mouton and J. Patrier.

PIHANS, vol. 124; ISBN: 978-90-6258-335-5.

[www.nino-leiden.nl/publication/life-death-and-coming-of-age-in-antiquity-individual-rites-of-passage-in-the-ancient-near-east-and-its-surroundings](http://www.nino-leiden.nl/publication/life-death-and-coming-of-age-in-antiquity-individual-rites-of-passage-in-the-ancient-near-east-and-its-surroundings)

The copyright on this publication belongs to the publisher, the Netherlands Institute for the Near East (Leiden).

As author you are licensed to make up to 50 paper prints from it, or to send the unaltered pdf file to up to 50 relations. You may not publish this pdf on the World Wide Web – including websites such as Academia.edu and open-access repositories – until three years from publication (November 2014). Please ensure that anyone receiving an offprint from you, observes these rules as well.

For any queries about offprints and copyright, please contact the editorial department at the Netherlands Institute for the Near East:

[NINOpublications@hum.leidenuniv.nl](mailto:NINOpublications@hum.leidenuniv.nl)

LIFE, DEATH, AND COMING OF AGE IN ANTIQUITY:  
INDIVIDUAL RITES OF PASSAGE IN THE ANCIENT NEAR EAST  
AND ADJACENT REGIONS

—  
VIVRE, GRANDIR ET MOURIR DANS L'ANTIQUITÉ :  
RITES DE PASSAGE INDIVIDUELS AU PROCHE-ORIENT ANCIEN  
ET SES ENVIRONS

edited by

Alice Mouton and Julie Patrier



NEDERLANDS INSTITUUT VOOR HET NABIJE OOSTEN  
LEIDEN

2014

## TABLE OF CONTENTS

Preface .....	vii
Abbreviations .....	ix
Introduction	
<i>Alice Mouton and Julie Patrier</i> .....	1
 <i>I. Becoming Someone: the Social Dimension of Rites of Passage</i>	
 De la ville au temple : l'intronisation du haut-clergé babylonien à la fin du troisième millénaire av. J.-C.	
<i>F. Huber Vulliet</i> .....	25
 Comment devient-on un autre – un héros, un sage, une épouse (divine) ? Notes sur des possibles rites de passage dans la culture syro-mésopotamienne ancienne	
<i>Maria Grazia Masetti-Rouault</i> .....	47
 Rites of Marriage, Divorce, and Adoption in Old Babylonian Mesopotamia	
<i>Norman Yoffee</i> .....	61
 Purification and Liberation of an Individual according to Syrian and Hittite Texts	
<i>Robert Hawley, Alice Mouton and Carole Roche-Hawley</i> .....	73
 The Enthronement of the Hittite King as a Royal Rite of Passage	
<i>Amir Gilan and Alice Mouton</i> .....	97
 Royal Rites of Passage and Calendar Festivals in the Hittite World	
<i>Susanne Görke and Alice Mouton</i> .....	117
 Kingship and Liminality: Rites of Passage in the Babylonian <i>akītu</i> Festival	
<i>Julye Bidmead</i> .....	147
 The Coronation Ritual of the Sacred Living Falcon at Edfu: A Divine, Royal and Cyclical Rite of Passage	
<i>Carina van den Hoven</i> .....	159
 Intégration du mort dans la vie sociale égyptienne à la fin du troisième millénaire av. J.-C.	
<i>Sylvie Donnat and Juan Carlos Moreno García</i> .....	179
 <i>II. Real Life, Symbolic Life: Ritualized Life and Death in Rites of Passage</i>	
 Une lecture anthropologique des rites de naissance mésopotamiens	
<i>Sophie Laribi-Glaudel</i> .....	211
 Iconographie et archéologie des rites de passage de la petite enfance dans le monde romain. Questions méthodologiques	
<i>Véronique Dasen</i> .....	231

The Cyclical Character of Human Life in Ancient Egypt and Hittite Anatolia <i>Marie-Lys Arnette, Christian Greco and Alice Mouton</i> .....	253
Funerals, Initiation and Rituals of Life in Pharaonic Egypt <i>Christopher Eyre</i> .....	287
Les dépôts alimentaires dans les tombes du Proche-Orient ancien d'après les témoignages archéologiques. Études de cas <i>Marie-Lys Arnette, Julie Patrier and Isabelle Sachet</i> .....	309
'His Wind is Released' – The Emergence of the Ghost: Rite of Passage in Mesopotamia <i>Dina Katz</i> .....	419
 <i>III. Liminality and Impurity: The Dangers of Transformation</i>	
Liminarité, impureté et franchissements rituels en Anatolie hittite <i>Alice Mouton</i> .....	441
Rites of Passage and Purification in Greece and the Aegean: The Second and First Millennia BC <i>Daniela Lefèvre-Novaro and Ian Rutherford</i> .....	453
Itinéraires initiatiques et poésie rituelle en Grèce ancienne : Rites de passage pour adolescentes à Sparte <i>Claude Calame</i> .....	463
Existe-t-il une « homosexualité initiatique »? Pour une anthropologie de la sexualité antique <i>Sandra Boehringer</i> .....	481
Rites de passage en Mésopotamie : le rôle d'Inanna-Ištar <i>Jean-Jacques Glassner</i> .....	507
First Glimpses of the Liminal Hero <i>Gregory Mobley</i> .....	521
 <i>Indexes</i>	
Geographical Names.....	531
Personal Names.....	534
Divine Names.....	538
Cited Texts.....	541
Topics.....	543

# ICONOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE DES RITES DE PASSAGE DE LA PETITE ENFANCE DANS LE MONDE ROMAIN. QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Véronique Dasen\*

## *Introduction*

En Grèce, comme à Rome, différents types de source, écrites, iconographiques et archéologiques, suggèrent que l'enfance n'était pas vécue comme un temps continu, mais structurée en étapes souvent associées à des fêtes familiales ou collectives, marquant l'intégration progressive de l'enfant dans la vie communautaire et menant de la naissance à l'âge adulte<sup>1</sup>.

Si les rites accomplis dans un cadre public sont relativement bien connus, les textes littéraires sont peu bavards sur les moments ritualisés de l'existence qui se déroulent dans l'intimité de l'*oikos* ou de la *domus*. Dans quelle mesure les sources iconographiques et archéologiques peuvent-elles pallier le silence des textes ?

Ma contribution examinera deux exemples tirés du monde romain, en Italie et dans les Trois Gaules, l'un iconographique, éclairant l'existence possible de rites de naissance, l'autre archéologique, suggérant le passage d'étapes ritualisées au cours de la petite enfance. Dans les deux cas, nous confronterons les résultats de nos hypothèses aux informations livrées par les autres sources. Nous convoquerons des recommandations issues de traités médicaux, souvent négligés dans ce contexte, mais qui peuvent nous aider à saisir les moments charnières de l'existence, absents d'autres sources écrites. Les auteurs s'attardent sur les périodes de transition jugées particulièrement critiques – dentition, sevrage – qui ont pu faire l'objet de rites. Si les médecins n'en parlent pas, car ce n'est pas leur objet, l'iconographie et l'archéologie pourraient en conserver des traces.

## *I. La naissance ritualisée ou un rite peut en cacher un autre*

### *I.1. Levare infantem*

Mon premier exemple concerne l'apport de l'iconographie à la redécouverte d'un rite occulté. Très longtemps, les historiens modernes ont répété que la puissance paternelle se manifestait à Rome lors d'un rite de naissance spécifique. Immédiatement après

---

\* Professeure associée, Université de Fribourg, Suisse.

<sup>1</sup> De nombreux travaux récents l'ont examiné pour la Grèce, par exemple NEILS et OAKLEY 2003 ; PAPAICONOMOU 2008 ; SEIFERT 2011.

l'accouchement, l'enfant aurait été déposé à terre par la sage-femme, puis relevé par le père qui déclarait sa légitimité par ce geste identifié à l'expression *tollere, suscipere* ou *levare liberum (infantem)*, « élever l'enfant ». À force d'être répétée, la formule est devenue un fait :

« Le père doit accomplir un geste pour l'accepter dans sa famille. [...] L'enfant est sur le sol, il doit le ramasser, en le prenant par-dessous et l'élever dans ses bras [...]. La naissance physique n'est pas l'essentiel et tant qu'il est à terre l'enfant est inexistant, c'est le geste paternel qui l'appelle à la véritable existence . »

À cette reconnaissance paternelle aurait succédé la naissance sociale de l'enfant huit ou neuf jours plus tard, lors de la fête du *dies lustricus* où le don d'un nom marquait son entrée dans la famille et la communauté.

L'existence de ce geste ritualisant l'entrée dans la vie a été remise en question en 1990 par Th. Köves-Zulauf, puis par d'autres chercheurs qui ont démontré que cette expression doit être prise au sens métaphorique uniquement, et que par conséquent le rituel paternel n'existe pas<sup>3</sup>. À aucun moment les sources ne parlent de déposer l'enfant aux pieds de son père, qui n'assiste d'ailleurs pas à l'accouchement. S'il est présent dans la *domus*, il donne certes l'ordre de procéder aux premiers soins, mais ses ordres peuvent aussi être donnés par la mère, même si le père est présent, ou donnés à l'avance, s'il est en voyage<sup>4</sup>. Pour justifier son absence dans les textes juridiques, l'hypothèse d'un droit coutumier ancestral a été avancée plutôt que de remettre en question son existence<sup>5</sup>. Or, si aucun texte juridique n'en parle, c'est parce qu'aucun acte de reconnaissance particulier n'est nécessaire. Du point de vue légal, il suffit que l'enfant soit né vivant d'un *iustum matrimonium*, de l'union de deux citoyens romains, pour passer automatiquement sous la *patria potestas*.

Depuis les travaux de Th. Köves-Zulauf, les historiens en ont conclu que si ce rite paternel n'existe pas, c'est qu'il n'y en avait aucun, déplaçant le poids du moment de passage à la fête du *dies lustricus*, et réaffirmant l'idée que l'enfant n'a pas encore vraiment d'existence avant sa nomination. Il serait encore un être liminal, sans identité propre, inscrit dans le temps de marge défini par Van Gennep<sup>6</sup>. Il n'y aurait donc pas d'encadrement religieux spécifique pour l'enfant à Rome avant le *dies lustricus*, et les rites des premiers jours ne concerneraient que l'accouchée et pas le nouveau-né<sup>7</sup>.

Cette lecture peut être remise en question, car l'acte de poser l'enfant par terre après la naissance, puis de le relever, est décrit dans des textes médicaux. Le geste n'est

<sup>2</sup> NERAUDAU 1984, 210.

<sup>3</sup> KÖVES-ZULAUF 1990 ; CORBIER 1999; SHAW 2001.

<sup>4</sup> Par exemple, APULÉE, *Métamorphoses*, 10.23.

<sup>5</sup> Dans CAPOGROSSI COLOGNESI 1990, 123, J. Cels-Saint-Hilaire parle d'un « rituel très ancien, précivique ».

<sup>6</sup> VAN GENNEP 1909.

<sup>7</sup> BRIQUEL 1983 ; BRIND'AMOUR et BRIND'AMOUR 1975.

cependant pas accompli par un homme, mais par une femme, la sage-femme. La fonction de la sage-femme peut-elle être réduite à une dimension purement technique ? En d'autres termes, en passant d'un homme à une femme, le geste a-t-il perdu toute valeur religieuse ?

Je rappelle brièvement les textes qui se trouvent dans le traité des *Maladies des femmes* de Soranos d'Ephèse (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) qui raconte comment, sitôt l'expulsion réussie, la sage-femme annonce le sexe de l'enfant d'un signe, non précisé, aux personnes présentes. Puis elle accomplit le geste fatidique : elle place l'enfant par terre, avant que le cordon ombilical ne soit coupé, afin d'inspecter sa vigueur et son intégrité physique. Soranos consacre un chapitre entier à cette inspection qui représente une véritable sélection :

« La sage-femme, donc, après avoir reçu le nouveau-né, le posera d'abord à terre [...]. Qu'elle se rende compte ensuite si l'enfant vaut ou non la peine qu'on l'élève<sup>8</sup>. »

Chez Varron, la sage-femme relève l'enfant en le tenant droit pour le tester :

« L'enfant né, il était soulevé de terre par la sage-femme qui le mettait debout pour voir s'il était droit<sup>9</sup>. »

Soranos poursuit en décrivant l'examen systématique du corps et de sa vigueur auquel la sage-femme doit procéder : le nouveau-né doit pleurer avec force, ses différents orifices doivent être correctement ouverts, les membres et les articulations souples et mobiles. La sensibilité du nouveau-né est testée et s'exprime par ses cris quand on le presse ou le pique. Cette procédure détaillée ne traduit pas uniquement des préoccupations médicales. Elle renvoie à la sensibilité particulière du Romain à l'égard des anomalies corporelles qui s'inscrit dans une longue tradition remontant à l'époque républicaine. Les naissances d'enfants physiquement anormaux étaient, jusqu'à l'époque d'Auguste, interprétées comme les signes de rupture de l'ordre cosmique ; dans les cas graves, les nouveau-nés étaient éliminés selon des procédures rituelles spécifiques<sup>10</sup>. À l'époque de Soranos, on ne lit plus sur le corps du bébé les indices de désordre cosmique, mais toutes sortes de présages sur l'avenir de l'enfant peuvent être déduits de signes de nature diverse (comme naître les pieds en avant ou naître coiffé<sup>11</sup>) qu'il revient à la sage-femme, la première, d'observer, et sans doute aussi d'interpréter.

<sup>8</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.5.

<sup>9</sup> VARRON, *De vita populi romani* frgt 81 *apud* NONIUS MARCELLUS, *De compendiosa doctrina* : *Natus si erat vitalis sublatus ab obstetrice, statuebatur in terra, aut auspicaretur rectus esse.*

<sup>10</sup> Une bibliographie très riche se rapporte à ce sujet. Voir par exemple ROSENBERGER 1998 ; ALLELY 2003 et 2004 ; DASEN 2006. Sur le cas particulier de l'hermaphrodisme, BRISSON 1997.

<sup>11</sup> C'est-à-dire la tête recouverte de tout ou partie du chorion, la poche contenant le liquide amniotique. Sur la coiffe, voir par exemple HISTOIRE AUGUSTE, *Vie de Diaduménien*, 16.4.2 ; BELMONT 1971, 19-126 ; sur le fait de naître par les pieds, cf. PLINE, *Histoire naturelle*, 7.46 ; BELMONT 1971, 129-180. Pour les taches de naissance, cf. SUÉTONE, *Auguste*, 80 ; DASEN 2009a.

L'examen se termine avec cette phrase fatidique : « Qu'elle se rende compte ensuite si l'enfant vaut ou non la peine qu'on l'élève »<sup>12</sup>. L'auteur fait référence à une pratique bien connue par d'autres sources de l'époque romaine impériale, les nouveau-nés jugés inaptes pouvaient être impunément supprimés ou abandonnés<sup>13</sup>.

### *1.2. La section du cordon ombilical*

Si l'enfant est jugé viable, la sage-femme le relève de terre afin de passer à l'étape suivante, la section du cordon ombilical :

« Lorsque le nouveau-né s'est un peu reposé du choc consécutif à l'accouchement, il faut le prendre dans les bras et procéder à la section du cordon ombilical<sup>14</sup>. »

L'opération demande des soins particuliers auxquels sont attachées de nombreuses croyances, souvent à valeur prophétique. Soranos préconise ainsi d'utiliser une lame en fer bien aiguisée, en notant que les sages-femmes préfèrent d'autres instruments, tel un morceau de verre, une croûte de pain ou un roseau, peut-être parce que l'usage d'un instrument en métal annoncerait que l'enfant mourra de mort violente, un tabou que l'on retrouve dans beaucoup de cultures. Cette opération fait intimement partie de l'identité de la sage-femme<sup>15</sup>. L'importance de ce rôle est inscrite dans de nombreuses langues, notamment allemande et italienne : *die Hebamme, la levatrice*, « la femme qui lève ».

En somme, avant même que le *pater familias* ne donne l'ordre de procéder aux premiers soins, c'est la sage-femme qui détient la première le pouvoir de vie ou de mort sur le nouveau-né. C'est elle qui annonce son sexe et examine sa viabilité, elle qui observe des signes qui peuvent avoir une valeur prophétique, elle enfin qui le relève afin de procéder à la section du cordon qui marque son entrée dans le monde des vivants.

Le moment crucial de la coupe du cordon n'apparaît cependant jamais dans l'iconographie, ce qui explique que son importance soit longtemps passée inaperçue. Une série de gemmes et pâtes de verre de l'époque augustéenne (I<sup>er</sup> s. av. J.-C./I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) font toutefois exception : toutes représentent avec des variantes les Parques debout devant un enfant nu, posé à terre<sup>16</sup>. Sur l'intaille conservée au British Museum (Fig. 1)<sup>17</sup>, les Parques sont identifiées par leurs attributs traditionnels dans l'iconographie (balance, fuseau, livre). S'ajoute la présence d'une torche, qui situe avec l'enfant la scène dans le

<sup>12</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.5.

<sup>13</sup> EYBEN 1980-1981 ; CORBIER 1999 ; HARRIS 1994 ; EVANS-GRUBBS 2013. Cf. SÉNÈQUE, *De la colère*, 1.15.2.

<sup>14</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.6.

<sup>15</sup> Le nom de la sage-femme *maia* est synonyme d'*omphalotomos* ; HESYCHIUS s.v. *maia* (LATTE [éd.] 1966, 621).

<sup>16</sup> WEISS 1992 ; DASEN 2009b.

<sup>17</sup> Gemme en verre, Londres, British Museum 3079 ; DASEN 2009b, 338, *addendum* 5, pl. 166.



contexte de la naissance, puisque la torche est l'attribut des divinités qui président aux mariages et aux naissances, telles Candéliféra et Iuno Lucina qui « amène l'enfant à la lumière ». La torche renvoie aussi aux rites de purification qui suivent une naissance.

Le motif se retrouve sur d'autres intailles, en pierre ou en verre, avec des variantes. Les Parques sont debout, sans attributs, mais toujours avec à leurs pieds une torche et un bébé nu, assis ou allongé. Parfois il se redresse et tend les bras vers les femmes qui l'observent (Fig. 2)<sup>18</sup>.

Cette série d'images livre la dimension rituelle de la section du cordon ombilical. L'image opère par métaphores. L'enfant allongé est le nouveau-né sur lequel se penchent les Parques pour fixer son destin au moment de son premier cri, quand la sage-femme le pose par terre et procède à l'examen de sa viabilité avant de le relever sous le patronage de Levana. Sur l'intaille en verre du British Museum, la fileuse divine, de face, occupe la place centrale à côté de l'enfant qui gît au sol, inerte, le lien à sa vie intra-utérine coupé, pas encore réellement vivant.

Or la Parque ne file pas n'importe quel type de fil. Dans la littérature latine, il s'agit toujours de « laine moelleuse »<sup>19</sup>. Soranos, comme Mustio, son adaptateur en latin (VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), recommandent l'emploi de laine, et non de lin, pour ligaturer le cordon coupé :

« On ligaturera le bord de la coupure avec par exemple un flocon de laine tordu, un fil de lice, un brin de laine ou tout autre moyen semblable. Le fil de lin, entamant les chairs délicates, cause des douleurs peu supportables<sup>20</sup>. »

C'est encore un tampon ou une houpe de laine que l'on posera ensuite sur l'ombilic, tandis qu'un plomb en forme de « bouton de fuseau » sera appliqué sur la blessure pour cicatriser et modeler le nombril<sup>21</sup>.

La Parque opère donc comme un double de la sage-femme : la laine qu'elle file est celle qui va ligaturer le cordon de l'enfant posé à terre. La sage-femme attache ainsi symboliquement au corps de l'enfant le fil de la vie que la Parque commence à filer.

Les auteurs médicaux insistent beaucoup sur les dangers de cet acte où la vie et la mort se côtoient encore. Soranos, comme Mustio, conseillent de sectionner le cordon à au

<sup>18</sup> Gemme, aujourd'hui perdue. Voir la figure dans DASEN 2009b, 338, *addendum* 4.

<sup>19</sup> Par exemple MARTIAL, *Epigrammes*, 4.73. Sur la nature du fil des Parques, BALLESTRA-PUECH 1999, 75-107.

<sup>20</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.6a. Voir aussi MUSTIO, *Sorani Gynaeciorum uetus translatio Latina* (ci-après *Gynaecia*), 1.78 : « Il ne faut pas accepter le rite habituel des Anciens qui le coupaient à l'aide d'un fil de lin ou avec du verre ou alors avec un roseau tranchant ou une croûte de pain. Ensuite, quand on l'aura coupé, on séchera le sang coagulé qui sera resté à l'intérieur et on l'attachera avec de la laine que l'on enroulera tout autour. » (MUSTIO, *Gynaecia*, 28-29 ; trad. B. Maire).

<sup>21</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.6a et 2.14.

moins quatre doigts de distance du corps de l'enfant et de bien le ligaturer pour éviter les hémorragies<sup>22</sup>.

Ces intailles portées en bague ou pendentif ont peut-être représenté un cadeau pour une heureuse naissance. Leur thématique révèle, une fois de plus, l'originalité du répertoire des pierres gravées où l'artiste peut librement traiter de sujets intimes attestés sur aucun autre support, comme la protection de la vie utérine et de l'accouchement<sup>23</sup>.

En somme, ces gemmes de l'époque romaine montrent que si le « cérémonial paternel » n'a jamais existé, il en cache un autre, mais accompli par la sage-femme dont le rôle va bien au-delà de celui d'une simple professionnelle : les premiers gestes de l'entrée dans la vie sont accomplis sous le regard de divinités qui leur accordent une valeur rituelle<sup>24</sup>. Le rôle de « passeuse » de la sage-femme, en contact avec la vie et la mort, lui confère un statut particulier dans l'imaginaire collectif. Sa promiscuité avec ses doubles divins le traduit. Une inscription d'Izmir (II<sup>e</sup> ou I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) le résume en évoquant le drame d'une mort en couches où l'actrice surnaturelle et l'actrice humaine se relaient dans la même phrase :

« Le même jour, la sage-femme et la Moire s'emparèrent de la jeune fille (*korè*), elles lui offrirent un heureux enfantement et la mort<sup>25</sup>. »

Les implications de ces observations sont importantes, puisqu'à la naissance déjà un premier cycle est ainsi achevé. L'accouchement constitue le moment de la séparation, l'examen de la sage-femme, le temps de marge, le premier bain, le temps d'agrégation. Le nouveau-né est entré dans la vie.

### 1.3. *Le premier bain*

La scène du premier bain figure sur de nombreux sarcophages de l'époque romaine impériale (II<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) qui représentent la biographie de jeunes défunts<sup>26</sup>. Son importance symbolique se situe à plusieurs niveaux : il montre que l'enfant est accepté par son père, puisque l'on procède aux premiers soins. Ce bain marque la fin du processus de séparation du corps de la mère. La sage-femme enlève toutes les traces de la vie utérine sur son corps, elle élimine les mucosités des narines, de la bouche et des yeux,

<sup>22</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.6, désapprouve la cautérisation douloureuse qu'effectuent certaines sages-femmes pour éviter tout risque d'hémorragie. Cf. AMMIEN MARCELLIN 16.10.19 sur la mort du fils d'Hélène et de l'empereur Julien, tué par une mauvaise coupe volontaire du cordon.

<sup>23</sup> Sur les gemmes dites utérines, voir DASEN 2007.

<sup>24</sup> Voir AUBERT 2004 sur les nombreuses divinités qui président à la grossesse et à l'accouchement. Voir la liste d'*indigitamenta* par exemple dans VARRON, *Antiquitates rerum humanarum et divinarum*, apud AUGUSTIN, *Cité de dieu*, 4.11.2-3 ; TERTULLIEN, *Contre les nations*, 2.11.1-6.

<sup>25</sup> Plaque en marbre, Musée d'Izmir 737 ; SAMAMA 2003, 8, n. 4.

<sup>26</sup> Sur cette série de sarcophages biographiques, BOYMEL KAMPEN 1981 ; AMEDICK 1991 ; DE ANGELI 1992, nos 38-44, 643-644 ; DIMAS 1998, 64-74.

elle provoque l'évacuation du méconium. Elle travaille à transformer la nature du corps de l'enfant en le saupoudrant de sel fin dans le but de raffermir le grain de sa peau trop tendre. Enfin, l'enfant est frotté de produits qui s'ajoutent au sel – mauve, fenugrec, myrte, huiles parfumées – puis baigné dans une eau où ils se mêlent, intégrant l'enfant à un nouvel univers odorant<sup>27</sup>.

Sur les sarcophages (Figs 3-4)<sup>28</sup>, on relèvera la densité des présences féminines, composées de la mère, de la sage-femme, des aides, ainsi que des Parques qui président aux destinées de l'enfant à l'arrière-plan. L'une d'elle pointe sa baguette sur un globe qui représente la sphère céleste pour indiquer le signe zodiacal de la naissance, tandis qu'une autre tient le livre où son horoscope ou son destin sera inscrit. La scène pourrait aussi se rapporter au jour du *dies lustricus* ou jour de nomination ; selon Tertullien, on inscrivait alors les *fata scribunda*, les présages ou paroles omineuses prononcées par les personnes présentes ou les déesses présidant au destin<sup>29</sup>. Le père n'apparaît que dans la scène suivante, liée à l'éducation.

D'ordinaire, l'enfant est encore dans la bassine où le premier bain est donné en présence de sa mère. La sage-femme a sorti l'enfant nu et le tient debout, comme le décrit Varron. Le bébé est toujours figuré plus grand que son âge, plein de vigueur, personnifiant l'enfant qui va survivre. Souvent très actif, il tourne son visage vers sa mère et semble chercher son regard, ou il lui tend les bras.

La présence des Parques ne se réduit donc pas à une évocation du caractère inéluctable de la destinée dès la naissance, elle renvoie aussi à l'accomplissement du rituel spécifique de la naissance auquel elles président. La relecture de ces documents iconographiques nous permet ainsi de découvrir l'importance d'acteurs longtemps oubliés par l'histoire officielle, comme les sages-femmes qui jouent un rôle déterminant dans les premiers jours de la vie de l'enfant aux côtés du *pater familias* dont la toute-puissance peut être aujourd'hui relativisée<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.6a. Sur cette cuisine du premier bain qui se retrouve dans de nombreuses cultures, ROLLET et MOREL 2000, 203-207.

<sup>28</sup> Agrigente, Musée archéologique ; DE ANGELI 1992, n° 38. Paris, Louvre MA 319 ; DE ANGELI 1992, n° 43.

<sup>29</sup> TERTULLIEN, *De anima* 39 : *dum ultima die Fata Scribunda advocantur*. Sur l'identité débattue des *fata scribunda*, voir la discussion de TELS-DE JONG 1959, 105-129.

<sup>30</sup> Sur la représentation du rejet du petit Priape par sa mère Aphrodite au moment où l'enfant lui est présenté dans son bain, DASEN 2011, 124, fig. 8.

#### I.4. *Le dies lustricus : un rite surévalué ?*

Cette relecture nous amène à redéfinir la nature du temps qui précède le *dies lustricus*. En l'examinant de plus près, on constate qu'il ne s'agit pas d'une période liminale d'attente avant le jour de nomination, mais au contraire d'une période très active prolongeant la phase d'agrégation au monde des vivants entamée avec le bain : sans tarder, on s'occupe de faire du bébé un petit humain, d'achever sa formation – par le lait de la mère ou de la nourrice – après les deux jours de diète qui achève sa séparation d'avec la nourriture intra-utérine ; son corps est massé, façonné puis emmaillotté pour le déplier et le rendre humain<sup>31</sup>.

Par contraste, on sait très peu de choses sur le déroulement à Rome de la fête du *dies lustricus* ou *Nominalia*<sup>32</sup>, où la dation du nom marque l'entrée officielle de l'enfant dans la famille. Comme cela a déjà été mentionné, la fête se passe huit jours après la naissance pour les filles, neuf pour les garçons. La parenté et les amis sont réunis ; les personnes qui ont participé à l'accouchement accomplissent des purifications et des lustrations.

Pourquoi ce délai d'attente d'une semaine ? Aristote nous donne une réponse qui est certainement valable aussi pour Rome :

« La plupart des décès de petits enfants se produisent avant le septième jour. C'est pourquoi les enfants ne reçoivent leur nom que le septième jour, parce qu'on pense qu'ils ont désormais plus de chance de survivre<sup>33</sup>. »

Dans ses *Questions romaines* (102), Plutarque apporte un autre élément de réponse : le cordon ombilical tombe au bout de sept jours, l'enfant cesse alors de ressembler plus à un végétal qu'à un être vivant. L'auteur s'interroge aussi sur le décalage de la fête entre les garçons et les filles. Il propose différentes explications, notamment que les filles sont nommées les premières parce qu'elles grandissent plus vite que les garçons. La raison principale pourrait résider dans le souci d'inscrire dès la naissance une différence irréductible entre les sexes qui marque le destin des filles et des garçons dans le monde antique. Avec une asymétrie intéressante : s'il existe une déesse Nundina présidant le jour lustral des garçons, qui aurait tiré son nom « du neuvième jour suivant la naissance, dit jour lustral » selon Macrobe<sup>34</sup>, aucune Octana n'est attestée pour les filles<sup>35</sup>.

L'importance du jour de nomination serait-elle surévaluée par les historiens ? Cette cérémonie ne doit pas être confondue avec celle du baptême chrétien, une comparaison qui a longtemps entretenu l'idée du statut liminal du nourrisson. La fête était d'abord

---

<sup>31</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.12. Sur les premiers soins, voir par exemple GOUREVITCH 1994 ; HOLMAN 1997.

<sup>32</sup> TERTULLIEN, *De l'idolâtrie*, 16. DE CAZANOVE 2011, 12-13.

<sup>33</sup> *Histoire des animaux*, 588a 8-10.

<sup>34</sup> MACROBE, *Saturnales*, 1.16.36.

<sup>35</sup> SCHILLING 1960, 652.

importante pour le père de famille qui faisait entrer son enfant dans sa *gens*. Il est possible qu'il ait alors souscrit les premiers vœux pour la sauvegarde du nourrisson (*pro salute* ou *pro ualetidune*)<sup>36</sup>.

Si l'on se déplace du côté des sources archéologiques, force est de constater que la fête de nomination ne laisse aucune trace archéologique du point de vue funéraire. Qu'ils aient ou non déjà une identité sociale liée au nom, les plus jeunes ont fait l'objet du même traitement. Il est même impossible de distinguer le mode d'ensevelissement de l'enfant mort-né de celui réservé à l'enfant qui a vécu quelques jours ou plus d'une semaine. Le seul indice susceptible d'indiquer le fait d'être né vivant pourrait être en principe la position de l'enfant, fœtale s'il n'a pas été emmaillotté, allongée s'il a vécu assez longtemps pour être lavé et langé. Mais un nourrisson de quelques semaines peut être aussi placé en position plus ou moins contractée dans un cercueil ou dans un pot.

Relevons toutefois que l'importance de la nomination est visible dans l'épigraphie funéraire. Une inscription conservée à Cologne livre le nom du petit Vernaculus, âgé de neuf jours, fils de Cassius Tacitus (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)<sup>37</sup>, tandis qu'une inscription de Rome spécifie que le nouveau-né mort avec sa mère avait reçu un nom, mais que le lapicide n'indique paradoxalement pas<sup>38</sup>.

En contexte funéraire, la présence du placenta encore relié à l'enfant pourrait signaler le mort-né. Mais comment l'identifier sous nos climats ? Et peut-être séparerait-on l'enfant mort de cette annexe ? Aucune source antique ne parle de ces gestes *post-mortem*, mais le fait de soulever régulièrement la question fait peu à peu émerger de nouvelles observations qui nous permettront peut-être de savoir un jour en quoi consistait le traitement du placenta dans l'Antiquité. À Chartres (Eure-et-Loire), les fouilles de 2007-2008 ont ainsi permis de découvrir un ensemble de sépultures en enchytrisme de fœtus et nouveau-nés des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. constituant un espace funéraire spécialisé<sup>39</sup>. Sur les 99 réceptacles funéraires, près de la moitié sont vides. Les vases au col fermé présentent pourtant sur la panse une découpe caractéristique nécessaire à l'introduction d'un corps. En l'absence de squelette, l'hypothèse de la présence de placenta fait son chemin et sera peut-être confirmée par les résultats des analyses en cours.

---

<sup>36</sup> DE CAZANOVE 2011, 13, à propos des vœux adressés à Jupiter pour un nouveau-né chez Perse, *Satires*, 2.31-40.

<sup>37</sup> CIL 13.28375. Calcaire. Cologne, *Römisches-Germanisches Museum* inv. 415. *D(is) M(anibus) L(ucius) Cassius Tacitus Vernaclo f(ilio) uixit diebus VIII*.

<sup>38</sup> CIL 6.20427. Plaque de marbre, *Fossombrone, in situ*. *Ossa Iuliae C(ai) l(ibertae) Donat(ae?) puero nato et nomine inposito est mortua*.

<sup>39</sup> SIMON *et al.* 2011, 553-555. Cf. ADE 2009 sur la pratique au Moyen Âge. Sur les représentations métaphoriques du placenta en Grèce, PAPAICONOMOU et HUYSECOM-HAXHI 2009.

## II. Archéologie et ritualisation de la croissance : la dentition

L'archéologie funéraire permet-elle de repérer les traces de ritualisation du développement physiologique de l'enfant, associé à son intégration sociale ? Quelques pistes de réflexions peuvent être ouvertes sur la base de l'abondante documentation réunie ces dernières années pour l'époque romaine<sup>40</sup>. Si l'imposition du nom ne semble pas impliquer de modification des rites funéraires, des régularités font apparaître d'autres étapes charnières repérables grâce aux modifications de la localisation de la tombe et du matériel funéraire qui varient selon l'âge de l'enfant. Un premier seuil important semble être celui de la dentition, vers l'âge de six mois, qui se termine avec le sevrage vers deux ou trois ans.

### II.1. Un corps qui ne pollue pas ?

Une modification du traitement funéraire des jeunes enfants peut être observée sur de nombreux sites gallo-romains autour de l'âge de six mois, d'une part au niveau de la localisation des sépultures, d'autre part du matériel.

Les nouveau-nés et les nourrissons jusqu'à six mois environ peuvent être présents hors des espaces funéraires traditionnels, dans des espaces domestiques diversifiés : dans ou près des maisons<sup>41</sup>, le long du mur clos de l'enceinte<sup>42</sup>, dans des contextes artisanaux en activité, dans des lieux isolés (puits abandonnés, égouts, silos, etc.)<sup>43</sup>.

L'étude pionnière de Fanette Laubenheimer sur la dizaine de sépultures de l'atelier de potier de Sallèles-d'Aude a mis en évidence les principales modalités du traitement différentiel selon l'âge du bébé<sup>44</sup>. Les périnataux (0-28 jours) y étaient inhumés dans une fosse recouverte d'un fragment de tuile, sans mobilier funéraire, les enfants morts entre un et six mois étaient recouverts d'une tuile entière. L'enfant le plus âgé, décédé entre six et neuf mois, au moment de la pousse des dents, était le seul à reposer dans une tombe à caisson en tuiles ; il avait reçu des offrandes alimentaires, une cruche et une coupe en terre sigillée, ainsi que d'autres offrandes comme un balsamaire, une lampe à huile et une perle en fritte bleue.

Dans son étude monumentale sur le sud de la France protohistorique, Bernard Dedet a tiré des observations similaires basées sur près de 400 sépultures infantiles. Il relève des

<sup>40</sup> Voir en particulier les thèses de doctorat de DE LARMINAT 2011 et BAILLS-TALBI 2012.

<sup>41</sup> Par exemple les 18 nouveau-nés (périnatal-un mois) dans la *villa rustica* de Langeais étudiée par GUIOT *et al.* 2000.

<sup>42</sup> Voir par exemple les 29 bébés de la *villa rustica* de Pourliat, dont aucun n'a plus de six mois, publiés dans ALFONSO et BLAIZOT 2004.

<sup>43</sup> BAILLS-TALBI et BLANCHARD 2006.

<sup>44</sup> DUDAY *et al.* 1995, plus particulièrement 97-100.

étapes analogues dans le traitement funéraire des enfants selon leur croissance : les périnataux sont souvent inhumés dans l'habitat, non emmaillotés, comme les nourrissons de moins de trois mois, tandis que les enfants de plus de six mois se trouvent plus régulièrement dans la nécropole communautaire, une pratique qui se généralise pour les enfants de un à six ans<sup>45</sup>. L'âge de six mois semble ici aussi constituer un seuil, visible par la présence de petits objets qui accompagnent le défunt. Le nourrisson de six mois de Ruscino (vers 600 av. J.-C.) avait ainsi un collier composé d'anneaux en bronze avec des perles en ambre, une crache de cerf et une perle en corail<sup>46</sup>.

À l'époque romaine, les pratiques funéraires suggèrent que les enfants gardaient un statut particulier bien après le *dies lustricus* ou son équivalent jusqu'à la période de la dentition, quand un partage communautaire de la nourriture commence à s'opérer. Il faut progressivement varier l'alimentation du nourrisson, explique Soranos d'Ephèse, en lui donnant une nourriture plus solide, à base de céréales, puis vers le troisième ou quatrième semestre le sevrer peu à peu<sup>47</sup>. Aux femmes revient de procurer à l'enfant cette nouvelle alimentation qui peut être préalablement mâchée, comme l'explique le médecin Galien (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) :

« Au début, nourrir le petit enfant de lait uniquement. Lorsqu'il a sorti ses dents de devant, l'habituer désormais à supporter une nourriture plus solide, à l'instar de ce que font, assurément, les femmes instruites par l'expérience ; d'abord donner du pain et, aussitôt après, des légumes, de la viande et toutes sortes d'aliments du même genre qu'elles mâchent au préalable et placent dans la bouche du petit enfant<sup>48</sup>. »

Si leurs corps nourris exclusivement de lait ne polluaient manifestement pas la maison, la pousse des dents entraîne un changement de régime alimentaire qui conduit à les associer aux espaces funéraires communautaires.

## II.2. Mourir des dents

La question de la dentition occupe une place importante dans les traités médicaux relatifs aux enfants. Un traité hippocratique d'époque romaine, *De la dentition*, était même entièrement consacré au sujet<sup>49</sup>. Les *Aphorismes* hippocratiques relèvent les principaux dangers de cette période de transition redoutée, comme tous les changements de régime et de mode de vie qui perturbent l'équilibre humoral :

<sup>45</sup> DEDET 2008, 323-327.

<sup>46</sup> DEDET 2008, 149, fig. 78 B.

<sup>47</sup> SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.17. Sur l'introduction précoce de nourriture à base de céréales et les carences qu'elle cause, attestées par les études ostéologiques, voir GOWLAND et REDFERN 2010 et ROSSIER sous presse.

<sup>48</sup> GALIEN, *De sanitate tuenda*, 1.10 (Kühn VI 47-48) ; traduction BYL 1991, 108. SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.17 s'oppose à cette pratique qu'il juge dangereuse.

<sup>49</sup> LITTRE VIII, 542-549. BERTIER 1990, 213-215.

« 24. Voici ce qui arrive suivant les âges : chez les enfants petits et nouveau-nés, des aphtes, des vomissements, des toux, des insomnies, des terreurs, des inflammations de l'ombilic, des suintements d'oreille.

25. A l'approche de la dentition, des inquiétudes des gencives, des fièvres, des convulsions, des diarrhées, surtout pendant la sortie des dents canines, et chez les gros enfants, ainsi que chez ceux dont le ventre est resserré<sup>50</sup>. »

Les douleurs de gencives, les fièvres, les convulsions et les diarrhées sont aussi énumérées dans le traité *De la médecine* de Celse qui récapitule quelles sont les périodes jugées critiques dans le développement de l'enfant : vers le quarantième jour, au septième mois, à la septième année, puis à l'approche de la puberté<sup>51</sup>.

Des maux anodins chez l'adulte peuvent causer la mort de l'enfant. Les dents surtout peuvent tuer : elles entraînent des inflammations des gencives et des fièvres redoutées qui peuvent rapidement dégénérer de manière fatale. Les aphtes sont associés à ce processus. Inoffensifs chez l'adulte, explique Celse, ils sont souvent mortels chez le nourrisson<sup>52</sup>. Ce souci s'inscrit dans la longue durée. Le français connaît l'expression « mourir des dents », qu'utilise Mme de Pompadour dans l'une de ses *Lettres*, le 26 mars 1748, au sujet de la mort de la fille de Marie-Thérèse d'Espagne<sup>53</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Dr Wilhelm Andresse consacre un ouvrage entier au sujet pour lutter contre cette idée reçue qui contribue au taux élevé de mortalité infantile<sup>54</sup> : on s'occupe des dents au lieu de soigner le véritable mal qui va emporter l'enfant.

### II.3. Des amulettes pour les dents

Des cadeaux marquaient-ils cette période à la fois attendue et appréhendée qui marquait une étape importante dans l'intégration à la vie familiale ? L'examen du matériel funéraire semble confirmer cette hypothèse.

Un cas exemplaire est livré par une inhumation en fosse d'époque romaine découverte à Nîmes qui contenait un enfant décédé à l'âge d'environ six mois avec un

<sup>50</sup> HIPPOCRATE, *Aphorismes*, 3.24-25 ; trad. LITTRE IV, 497-499.

<sup>51</sup> CELSE, *De la médecine*, 2.1.25 ; 2.1.28.

<sup>52</sup> CELSE, *De la médecine*, 6.11.3.

<sup>53</sup> Voir aussi « Mourir des dents, An den Zähnen sterben (von Kindern) » dans ROUX 1761, s.v. Dent, 244.

<sup>54</sup> ANDRESSE 1836, 4 (*Armen-Arzt* à Berlin pendant 24 ans) : « [...] da Jedermann weiss, dass viele Kinder am schweren Zahnen sterben [...] » ; 79 : « Ich habe in der Tat gefunden, dass in den meisten Fällen wirkliche Krankheiten vorhanden waren, die [...] mit den Zähnen in keiner Weise in Verbindung standen. » ; 80 : « Es war daher meine Aufgabe, bei dieser Arbeit das allgemein herrschende Vorurteil über das schwere Zahnen gründlich zu wiederlegen. »



ensemble d'amulettes dans l'angle sud-est de la fosse (Fig. 5)<sup>55</sup>. À côté d'un lot de perles de verre, la série comprend trois dents de bovins et trois objets percés en ambre : le premier orné d'incisions croisées, les deux autres ont des formes animales, l'une de lapin, la deuxième de poisson, peut-être un dauphin. Loin d'être choisis au hasard, la forme et le matériau de ces petites breloques peuvent être associés aux problèmes de santé spécifiques à l'âge du défunt, notamment à ceux de la dentition.

L'ensemble des objets évoque ainsi les ingrédients de la pharmacopée de Pline l'Ancien qui répertorie de nombreuses recettes basées sur le principe de la magie sympathique, où « le même soigne le même »<sup>56</sup>. Les dents d'animaux, de dauphin, de loup, de cheval ou de chien doivent aider la pousse des dents. Pline l'explique :

« Les premières dents qui tombent aux jeunes chevaux, attachées sur les enfants, facilitent la dentition, surtout si elles n'ont pas touché terre<sup>57</sup>. »

Cet usage pourrait expliquer la présence de dents d'animaux de différentes sortes, perforées ou montées en pendentif, dans les tombes d'enfant, comme la molaire de cheval d'une sépulture de nourrisson à Argentomagus<sup>58</sup>.

Pline mentionne d'autres façons d'utiliser ces dents protectrices. Il recommande ainsi de faire « un bain de bouche avec des dents de chien bouillies dans du vin jusqu'à réduction de moitié ». Il ajoute que la cendre de dents de chien, mélangée avec du miel, « favorise la dentition chez les enfants où elle tarde à se produire ; on en fait aussi de la même manière, un dentifrice »<sup>59</sup>.

Les formes animales des plaquettes d'ambre percées pourraient se rapporter au même souci. Plusieurs produits thérapeutiques sont tirés du lièvre, un rongeur aux dents remarquables : « La cervelle de lièvre en friction sur les gencives facilite la dentition », tandis que « la présure de lièvre appliquée sur le sein des nourrices arrête la diarrhée des enfants »<sup>60</sup>.

Les dents de dauphin sont aussi réputées :

« Il est excellent pour les gencives des enfants et pour la poussée des dents de frotter les gencives avec la cendre des dents de dauphin mélangée à du miel ou avec la dent

---

<sup>55</sup> BEL (éd.) à paraître. Pour l'estimation de l'âge, voir l'étude de J. Rouquet, dans BEL (éd.) à paraître. Je remercie V. Bel de ces informations et des photos.

<sup>56</sup> Sur la pharmacopée spécifique aux enfants chez Pline, cf. BONET 1998.

<sup>57</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, 28.258-9.

<sup>58</sup> Cf. ALLAIN *et al.* 1992, 94, n° 64-H19. Voir aussi par exemple à Toulouse la dent percée associée à des médaillons en bois de cerf, des perles en os et coquillages (périnatal), et la défense de sanglier montée en pendentif avec un médaillon en bois de cerf et des plaquettes d'ambre percées en forme d'animaux (enfant de moins de deux ans) ; Voir les figures dans DIEULAFAIT 2007, 99-100.

<sup>59</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, 30.22.

<sup>60</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, 28.258 et 259. Sur le massage des gencives avec de la cervelle de lièvre, voir aussi SORANOS, *Maladies des femmes*, 2.18 ; BERTIER 1996, 2203 (information également relayée par Dioscoride et Galien). Ces associations s'ajoutent aux liens privilégiés et peu étudiés du lièvre ou lapin avec le jeune enfant en général.

même du dauphin. En amulette (*adalligatus*) cette dent chasse les frayeurs soudaines<sup>61</sup>. »

Le troisième élément en ambre, en forme de croissant décoré d'incisions, ne pourrait-il pas figurer une dent stylisée, comme Michel Feugère l'a identifié à Marseille (Fig. 6b)<sup>62</sup> ? « Une dent de loup en amulette », explique Pline, « chasse les frayeurs des enfants et les maladies de la dentition, comme le fait aussi la peau du loup. »<sup>63</sup>

On relèvera qu'à la suggestion des animaux s'ajoute le pouvoir du matériau : les trois objets sont en ambre, une résine d'origine mystérieuse aux multiples qualités thérapeutiques : « attaché aux jeunes enfants en matière d'amulette il est bénéfique »<sup>64</sup>. Il avait aussi la propriété de préserver les enfants des fièvres, la jaunisse et de la lithiase vésicale.

Ce type d'amulettes associées à la dentition se retrouve dans d'autres tombes de nourrissons. Dans la nécropole Ste-Barbe à Marseille, un jeune enfant d'environ un an était inhumé avec un ensemble similaire d'objets : à côté d'une série de perles de verre et de deux petites amulettes phalliques, une amulette en os en forme de dent (Fig. 6a) et une canine de chien (Fig. 6b), toutes deux percées transversalement, ainsi qu'une tessère en os percée, en forme de poisson, avec trois autres éléments également percés en forme de *tabula ansata*<sup>65</sup>. L'os, matière animale, pouvait détenir des propriétés régénératives analogues à celles attribuée aux bois de cerf<sup>66</sup>. Relevons aussi la présence d'un biberon qui pourrait signaler que l'enfant était en phase de sevrage, qu'il ait servi à contenir du lait, humain ou animal, ou une autre boisson<sup>67</sup>.

À quelle occasion ces amulettes étaient-elles offertes et combien de temps les gardait-on ? Comme pour la fameuse *bulla* des garçons de naissance libre, dont aucun texte ne précise les circonstances du don, la question reste ouverte. Le répertoire de ce petit matériel en contexte funéraire n'est pas achevé, et l'âge au décès des enfants souvent inconnu. Dans l'échantillonnage réuni ici, ce petit mobilier se trouve principalement

---

<sup>61</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, 32.137 ; en Grèce, le dauphin est aussi représenté sous la forme d'amulettes d'enfants, peut-être pour sa fonction de guide et de gardien ; voir DASEN 2003, pl. I, fig. 3a, b.

<sup>62</sup> FEUGÈRE 2003, 172.

<sup>63</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, 28.257.

<sup>64</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, 37.51 et 44, 52-53 : il élimine aussi les amygdalites, les maux de gorge, les calculs. La lithiase vésicale (calculs de la vessie), due à un lait carencé en protéine, est l'une des maladies infantiles les plus citées par les auteurs médicaux anciens ; BERTIER 1990, 216-217. Porter du corail la prévient, PLINE, *Histoire naturelle*, 32.24.

<sup>65</sup> MOLINER 2003, 309, tombe 169, pl. 31 (biberon ?), pl. 80.1 (amulettes en os), 81.2 (amulette phallique en ambre). Voir l'analyse de ce petit matériel par FEUGÈRE 2003, notamment 172-173 et 178 sur la tessère en forme de poisson réutilisée comme amulette. Je remercie M. Moliner des photos et des informations complémentaires qu'il m'a fournies.

<sup>66</sup> Sur les médaillons en bois de cerf, voir par exemple DASEN 2003, 287-288 ; ALONSO 2006.

<sup>67</sup> Sur l'usage des biberons, voir en dernier lieu DUBOIS 2012, 336-338 avec la bibliographie antérieure.

associé à des enfants entre l'âge de six mois et trois ans. Cette observation confirmerait le rapport de ces objets avec la période transitoire de la pousse des dents qui s'achève avec le sevrage.

## *Conclusion*

Dans le monde romain, comme dans le monde grec, la conscience de la fragilité enfantine n'a pas engendré d'indifférence, mais au contraire des soins constants associés à une « couverture votive », *pro salute*, ininterrompue, bien étudiée par Olivier de Cazanove<sup>68</sup>.

Un premier rite de passage était accompli le jour même de la naissance par la sage-femme sous le regard des Parques ou d'autres entités divines patronnant l'entrée dans la vie. Les premiers vœux pouvaient être prononcés le jour du *dies lustricus*.

Les seuils suivants correspondent parfois, mais pas systématiquement, au développement biologique. Des rapports peuvent être établis avec le découpage proposé par le discours médical antique qui détaille les différentes phases du développement physiologique de l'enfant en distinguant un premier âge, jusqu'à l'âge de sept ans environ, marqué par la chute des dents de lait, et à l'intérieur de ce premier âge une « petite enfance » qui se termine avec le sevrage vers l'âge de deux ou trois ans<sup>69</sup>. Cette petite enfance est elle aussi subdivisée : pour les médecins, une première césure importante a lieu vers six ou sept mois, au moment de l'apparition des dents, source présumée de divers troubles pris très au sérieux.

Le nombre des protections amuletiques des enfants dans cette dernière classe d'âge est particulièrement élevé, ce qui semble confirmer l'importance accordée à cette phase transitoire qui s'achève avec le sevrage<sup>70</sup>. Par leur forme et leur matériau, la typologie des amulettes associées aux nourrissons d'environ six mois jusqu'à l'âge de deux ou trois ans pourrait témoigner de la grande attention prêtée à ce premier changement physiologique majeur. En l'absence de textes, il n'est pas possible de savoir si la dentition s'effectuait sous le patronage d'une divinité spécialisée. Parmi la multitude d'entités protectrices latines énumérées dans les *Indigitamenta*, de nombreuses veillent sur l'enfant, son berceau (*Cunina*), sa croissance (*Carna*, *Ossipagina*) et ses premiers pas (*Statina*)<sup>71</sup>. Une hypothétique *Dentata* aurait-elle été oubliée, ou la surveillance du processus de la

---

<sup>68</sup> L'enchaînement de ces vœux peut débuter avant même la naissance. Cf. TACITE, *Annales*, 15.23, sur les vœux prononcés par le Sénat pour l'enfant que porte Poppée ; DE CAZANOVE 2008, 277-279 ; DE CAZANOVE 2011, 13-14.

<sup>69</sup> DASEN 2010, 19.

<sup>70</sup> De manière générale les tombes de nourrissons sont les plus riches en amulettes. Voir par exemple dans la nécropole de Ste-Barbe, FEUGÈRE 2003, 164-165, 167.

<sup>71</sup> Sur les *indigitamenta*, voir *supra* note 24.

dentition était-elle assurée par *Educa* et *Rumina* ? Seul l'usage détourné de tessères ou jetons en forme d'animaux pourrait renvoyer au monde de la fête et des cadeaux offerts<sup>72</sup>.

Les vœux renouvelés périodiquement, selon un rythme individualisé, pour les tout-petits pourraient être liés à ce moment de transition. Le fameux enfant emmailloté en calcaire des sources de la Seine porte sur sa base l'inscription VIVECS (*uiues*, tu vivras ?)<sup>73</sup>, qui l'associe à un vœu pour la santé que l'on serait tenté de rapporter aux maux attribués à la dentition.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADE, D. 2009, « 'Wo weder Sone noch Mond hinscheint' – ein (fast) vergessener Brauch », *Archäologie in Deutschland* 5, 6-10.
- ALFONSO, G. et BLAIZOT, Fr. 2004, *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme): habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 27, Lyon.
- ALLAIN, J., FAUDUET, L. et TUFFREAU-LIBRE, M. 1992, *La nécropole gallo-romaine du « Champ de l'image » à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Mémoires du Musée d'Argentomagus 1, Saint-Marcel.
- ALLÉLY, A. 2003, « Les enfants malformés et considérés comme *prodigia* à Rome et en Italie sous la République », *Revue des études anciennes* 105, 127-156.
- 2004, « Les enfants malformés et handicapés à Rome sous le principat », *Revue des études anciennes* 106, 73-101.
- ALONSO, É. 2006, « Les médaillons en bois de cerf de l'est et du centre-est de la Gaule romaine : étude d'après l'ensemble d'Alésia », *Revue archéologique de l'Est* 55, 197-223.
- AMEDICK, R. 1991, *Vita Privata. Die Sarkophage mit Darstellungen aus dem Menschenleben*, Die antiken Sarkophagreliefs, I.4, Berlin.
- ANDRESSE, W. 1836, *Ueber das schwere Zahnen der Kinder*, Reutlingen.
- DE ANGELI, S. 1992, s.v. « Moirai », dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* VI, Zürich – Munich, 636-648.

---

<sup>72</sup> Sur le contexte festif des *missilia*, voir FABIA 1907 ; SIMON 2008. Les tessères en os utilisées comme amulettes ne portent cependant pas de chiffre ou ils ont été effacés ; cf. FEUGÈRE 2003, 178. Certaines amulettes en ambre imitent la forme de tessères en os (lièvre, poisson, etc.) mais sont associées dans le même ensemble à d'autres amulettes clairement prophylactiques (phallus, massue d'Héraclès notamment). Voir les amulettes en ambre de Toulouse dans DIEULAFAIT 2007, 99-100, et plus particulièrement les figures, et celles de la tombe des Dunes à Poitiers dans BRIVES 2008.

<sup>73</sup> DE CAZANOVE 2008, 280-281, fig. 7. Voir aussi DEYTS 1994, 34-35, et plus largement 35-39, pl. 9-10 ; DEYTS 2004.

- AUBERT, J.-J. 2004, « La procréation (divinement) assistée dans l'Antiquité gréco-romaine », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité. Actes du colloque de Fribourg (Suisse), 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2001*, Orbis Biblicus et Orientalis 203, Fribourg – Göttingen, 187-198.
- BAILLS-TALBI, N. et BLANCHARD, Ph. 2006, « Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1<sup>er</sup> âge de Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations », dans *Ensembles funéraires gallo-romains de la région centre I*, *Revue archéologique du centre de la France*, Supplément 29-1, Tours, 157-205.
- BAILLS-TALBI, N. 2012, *Sentiment de l'enfance et reconnaissance sociale : la place des enfants en bas âge (0-4 ans) dans les Trois Gaules (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) : étude des comportements au travers des sources littéraires, iconographiques, anthropologiques, archéologiques et ethnologiques*, Paris I Sorbonne, Paris (inédit).
- BALLESTRA-PUECH, S. 1999, *Les Parques. Essai sur les figures féminines du destin dans la littérature occidentale*, Collection Études littéraires, Toulouse.
- BEL, V. (éd.) à paraître, *Deux ensembles funéraires d'époque romaine, avenue Jean-Jaurès à Nîmes (Gard)*, supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*.
- BELMONT, N. 1971, *Les signes de la naissance. Étude des représentations symboliques associées aux naissances singulières*, Recherches en sciences humaines 29, Paris.
- BERTIER, J. 1990, « Enfants malades et maladies des enfants dans le *Corpus Hippocratique* », dans P. Potter, G. Maloney et J. Desautels (éds), *La maladie et les maladies dans la Collection hippocratique. Actes du VI<sup>e</sup> colloque international hippocratique, Québec, du 28 septembre au 3 octobre 1987*, Québec, 209-220.
- 1996, « La médecine des enfants à l'époque impériale », *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* 37/3, 2147-2227.
- BLAIZOT, F., ALIX, G., FERBER, E. 2003, « Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 15 <<http://bmsap.revues.org/document560.html>>
- BONET V. 1998, « Les maladies des enfants et leur traitement d'après le témoignage de Pline l'Ancien », dans C. Deroux (éd.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux, Actes du Ve colloque international « Textes médicaux latins » Bruxelles, 4-6 septembre 1995*, Collection Latomus 242, Bruxelles, 184-198.
- BOYMEL KAMPEN, N. 1981, « Biographical Narration and Roman Funerary Art », *American Journal of Archaeology* 85, 47-58.
- BRACCI, D.A. 1786, *Memorie degli antichi incisori che scolpirono i loro nomi in gemme e cammei* Florence (réimpr. Bologne 1978).
- BRIND'AMOUR P. et BRIND'AMOUR L. 1975, « Le *dies lustricus*, les oiseaux de l'aurore et l'amphidromie », *Latomus* 34, 17-58.
- BRIQUEL D. 1983, « Le pilon de Pilumnus, la hache d'Intercidona, le balai de Deverra », *Latomus* 42, 265-276.

- BRISSE, L. 1997, *Le sexe incertain : androgynie et hermaphrodisme dans l'Antiquité gréco-romaine*, Vérité des mythes 13. Sources, Paris.
- BRIVES, A.-L. 2008, « Une inhumation d'enfant privilégiée du Centre-Ouest de la Gaule : la sépulture 343 de la nécropole des Dunes à Poitiers (Vienne) », *Antiquités Nationales* 39, 161-171.
- BYL, S. 1991, « L'enfant chez Galien », dans J.A. López Férez (éd.), *Galeno: Obra, pensamiento e influencia. Coloquio internacional celebrado en Madrid, 22-25 Marzo de 1998*, Madrid, 107-117.
- CAPOGROSSI COLOGNESI, L. 1990, « *Tollere Liberos* », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* 102, 107-127.
- CORBIER, M. 1999, « La petite enfance à Rome : lois, normes, pratiques individuelles et collectives », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 54.6, 1257-1290.
- DASEN, V. 2003, « Amulettes d'enfants dans le monde grec et romain », *Latomus* 62, 275-289.
- 2006, « L'enfant qui ne grandit pas », *Medicina nei secoli, Storia dell'handicap infantile in Italia* 18, 431-457.
- 2007, « Représenter l'invisible: la vie utérine sur les gemmes magiques », dans V. Dasen (éd.), *L'embryon humain à travers l'histoire. Images, savoirs et rites*, Gollion, 41-64.
- 2009a, « Empreintes maternelles », dans *La madre/ The mother*, Micrologus XVII, Florence, 35-54.
- 2009b, s.v. « Moirai », dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae, Supplementum*, Düsseldorf, 338-339.
- 2010, « Archéologie funéraire et histoire de l'enfance : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives », dans A.-M. Guimier-Sorbets et Y. Morizot (éds), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité I. Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants*, Travaux de la Maison René-Ginouvès 12, Paris, 19-44.
- 2011, « Le pouvoir des femmes : des Parques aux Matres », dans M. Hennard Dutheil de la Rochère et V. Dasen (éds), *Des Fata aux fées : regards croisés de l'Antiquité à nos jours*, Études de Lettres 289, Lausanne, 115-139.
- DE CAZANOVE, O. 2008 « Enfants en langes : pour quels vœux ? », dans G. Greco, B. Ferrara (éds), *Doni agli dei. Il sistema dei doni votivi nei santuari*, Naples, 271-284.
- 2011, « Naissance et petite enfance dans le monde romain », dans *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum (ThesCRA)* VI, Los Angeles, 11-16.
- DEDET, B. 2008, *Les enfants dans la société protohistorique. L'exemple du Sud de la France* (CEFR 396), Rome.
- DE LARMINAT, S. 2011, *Mourir enfant en Afrique romaine : gestes, pratiques et rituels. Afrique proconsulaire, Numidie et Mauritanie césarienne, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Université de Provence, Aix-Marseille, thèse de doctorat inédite.
- DEYTS, S. 1994, *Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine*, Revue Archéologique de l'Est et du Centre Supplément 13, Dijon.

- 2004, « La femme et l'enfant au maillot en Gaule. Iconographie et épigraphie », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité. Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2001*, Orbis Biblicus et Orientalis 203, Fribourg – Göttingen, 227-237.
- DIEULAFAIT, Fr. 2007, *Métropolis : transport souterrain et archéologie urbaine à Toulouse, 1990-2007, exposition, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2 juillet 2007-2 mars 2008*, Toulouse.
- DIMAS, St. 1998, *Untersuchungen zur Themenwahl und Bildgestaltung auf römischen Kindersarkophagen*, Münster.
- DUBOIS, C. 2012, « Des objets pour les bébés ? Le dépôt de mobilier dans les sépultures d'enfants en bas âge du monde grec archaïque et classique », dans A. Hermary et C. Dubois (éds), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III. Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et Africaine 12, Aix-en-Provence, 329-342.
- DUDAY, H., LAUBENHEIMER, F. et TILLIER, A.-M. 1995, *Sallèles d'Aude : nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 563, Besançon – Paris.
- EVANS-GRUBBS, J.E. 2013, « Infant Exposure and Infanticide », dans J. Evans-Grubbs et T. Parkin (éds), *The Oxford Handbook of Childhood and Education in the Classical World*, Oxford, 83-108.
- EYBEN E. 1980-1981, « Family Planning in Graeco-Roman Antiquity », *Ancient Society* 11/12, 5-82.
- FABIA, Ph. 1907, s.v. « *Missilia* », dans C. Daremberg et E. Saglio (éds), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* III/2, Paris, 1934-1938.
- FEUGÈRE, M. 2003, « Le petit mobilier d'époque romaine », dans MOLINER 2003, 166-181.
- GOUREVITCH, D. 1994, « Comment rendre à sa véritable nature le petit monstre humain ? », dans Ph.J. van der Eijk, H.F.J. Horstmanshoff et P.J. Schrijvers (éds), *Ancient Medicine in its Socio-Cultural Context, II, Papers Read at the Congress Held at Leiden University, 13-15 April 1992*, Amsterdam, Numéro Spécial de *Clio Medica* 239-260.
- GOWLAND, R. et REDFERN, R. 2010, « Childhood Health in the Roman World: Perspectives from the Centre and Margin of the Empire », dans *Childhood in the Past: An International Journal* 3/1, 15-42.
- GUIOT, T., COUVIN, F. et BLANCHARD, Ph. 2003, « Le site antique (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.) des "Béziaux" à Langeais (Indre-et-Loire) », *Revue Archéologique du Centre de la France* 42, 75-119.
- HARRIS, W.V. 1994, « Child-Exposure in the Roman Empire », *The Journal of Roman Studies* 84, 1-22.
- HOLMAN, S.R. 1997, « Modeled as Wax: Formation and Feeding of the Ancient Newborn », *Helios* 24, 77-95.
- KÖVES-ZULAUF, TH. 1990, *Römische Geburtsriten*, Zetemata 87, Munich.
- LATTE, K. (éd.) 1966, HESYCHIUS, *Hesychii Alexandrini Lexicon*, T.2, Epsilon-Omikron, Copenhagen.

- MOLINER, M. (éd.) 2003, *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Etudes Massaliètes 8, Aix-en-Provence.
- NEILS, J. et OAKLEY, J.H. (éds) 2003, *Coming of Age et in Ancient Greece. Images of Childhood from the Classical Past*, Hanovre – Londres – New Haven.
- NÉRAUDAU, J.-P. 1984, *Être enfant à Rome*, Realia, Paris.
- PAPAIKONOMOU, I.-D. 2008, « Enfance et identité sexuée dans les cités grecques », dans F. Gusi, S. Muriel et O. Came (éds), *Nasciturus, Infans, Puerulus. Vobis Mater Terra. La muerte en la infancia*, Castellon, 683-710.
- PAPAIKONOMOU, I.-D. et HUYSECOM-HAXHI, St. 2009, « Du placenta aux figues sèches : mobilier funéraire et votif à Thasos », *Kernos* 22, 133-158.
- ROLLET, C. et MOREL, M.-Fr. 2000, *Des bébés et des hommes : Traditions et modernité des soins aux tout-petits*, La cause des bébés, Paris.
- ROSENBERGER, V. 1998, *Gezähmte Götter. Das Prodigienwesen der römischen Republik*, Heidelberger althistorische Beiträge und epigraphische Studien 27, Stuttgart.
- ROSSIER, L. sous presse, « Maladies infantiles et malnutrition dans le monde romain », *Gesnerus*.
- ROUX, F. 1761, *Dictionnaire françois-allemand et allemand-françois*, Halle (3<sup>e</sup> éd.).
- SAMAMA, E. 2003, *Les médecins dans le monde grec : sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Sciences historiques et philologiques III, Hautes études du monde gréco-romain 31, Genève.
- SCHILLING, E. 1960, « Recension de Léontine Louise Tels-de Jong, Sur quelques divinités romaines de la naissance et de la prophétie », *Gnomon* 32, 650-653.
- SEIFERT, M. 2011, *Dazugehören. Kinder in griechischen Kulturen und Festen von Oikos und Phratrie. Bildanalysen zu attischen Sozialisationsstufen des 6. bis 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Stuttgart.
- SHAW, Br.D. 2001, « Raising and Killing Children: Two Roman Myths », *Mnemosyne* 54/1, 31-77.
- SIMON, I. 2008, « Un aspect des largesses impériales : les sparsiones de missilia à Rome (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.) », *Revue historique* 648/4, 763-768.
- SIMON, J., PORTAT, É., ACHERET, V. et MORISSE, V. 2011, « Mourir autour de la naissance : la pratique de l'*enchytrismos* ou l'inhumation dans des réceptacles funéraires à Chartres (Eure et Loir) au Haut-Empire », dans *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du congrès d'Arles 2-5 juin 2011*, Marseille, 547-558.
- TELS DE JONG, L.L. 1959, *Sur quelques divinités romaines de la naissance et de la prophétie*, Delft.
- VAN GENNEP, A. 1909, *Les rites de passage*, Paris.
- WEISS, C. 1992, « *Deae fata nascentibus canunt* », dans H. Froning, T. Hölscher et H. Mielsch (éds), *Kotinos. Festschrift für Erika Simon*, Mayence, 366-374.



**Liste des figures**

Fig. 1 : Gemme en verre (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Londres, British Museum 3079 (© *The Trustees of the British Museum*).

Fig. 2 : Gemme aujourd'hui perdue (Dessin d'après BRACCI 1786, 174, pl. 17,1).

Fig. 3 : Sarcophage en marbre (vers 120-130 ap. J.-C.). Agrigente, Musée archéologique (Dessin V. Dasen).

Fig. 4 : Sarcophage en marbre (vers 170-200 ap. J.-C.). Paris, Louvre MA 319 (Dessin V. Dasen).

Fig. 5 : Nîmes, tombe SP 1362 du site de 78 av. Jean Jaurès, amulettes en ambre et incisives de bovins (Photo Stéphane Lancelot, Inrap).

Fig. 6a : Marseille, Nécropole Ste-Barbe, tombe 169, objets en os (Photo Fr. Cognard).

Fig. 6b : Marseille, Nécropole Ste-Barbe, tombe 169, canine de chien (Dessin Ph. Chapon).

© The Trustees of the British Museum



Fig. 1 : Gemme en verre (Ier s. av. J.-C.).  
Londres, British Museum 3079



Fig. 2 : Gemme aujourd'hui perdue.

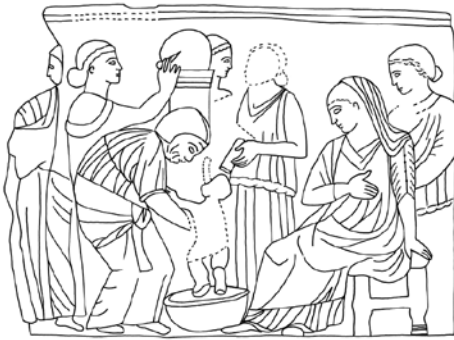


Fig. 3 : Sarcophage en marbre (vers 120-130 ap. J.-C.).  
Agrigente, Musée archéologique.

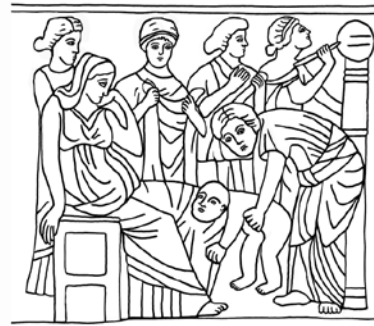


Fig. 4 : Sarcophage en marbre (vers 170-200 ap. J.-C.).  
Paris, Louvre MA 319.

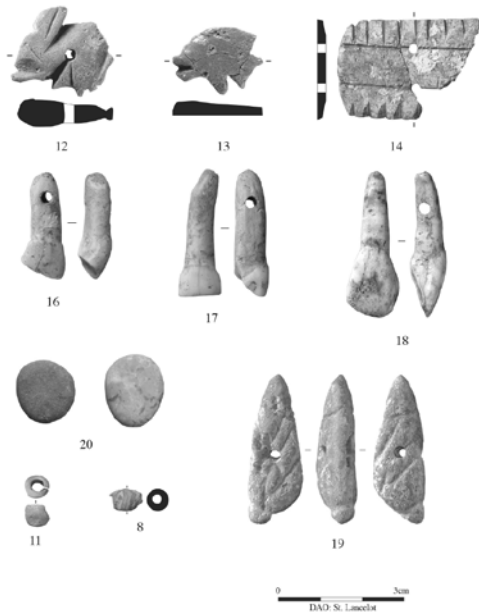


Fig. 5 : Nîmes, tombe SP 1362 du site de 78 av. Jean Jaurès,  
amulettes en ambre et incisives de bovins.



Fig. 6a : Marseille, Nécropole Ste-Barbe, tombe 169,  
objets en os.

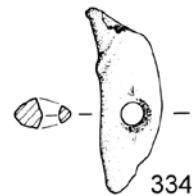


Fig. 6b : Marseille, Nécropole Ste-Barbe, tombe 169,  
canine de chien.